

Avis de constitution

SOCIETE « GROUP SILUE & COULIBALY » en abrégé « GSC »

Siège Abidjan, Cocody, RIVIERA FAYA, Lot 185, Ilot
26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 28/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUP SILUE & COULIBALY » en
abrégé « GSC »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
CONSTRUCTION ET RENOVATION DE BATIMENT
VOIRIE
PONT
TRAVAUX PUBLIC
ELECTRIFICATION DE TOUT GENRE
REALISATION DE TOUT TYPES D'HYDRAULIQUES
ACTIVITES DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA FAYA, Lot 185, Ilot 26

Dirigeant(s) M COULIBALY OUONDJANWA THOMAS (GÉRANT), M SILUE OUMAR (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01696 du 01/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20395/GTCA/RC/2025 du 01/04/2025

